ORTHOPHONISTE

Métier et Formation

Karine SILIEC – SUIO-IP – Secteur Information / Orientation – Le 3 décembre 2009
Université Rennes 2 – Place du Recteur Henri Le Moal – CS 24 307 - 35 043 RENNES Cedex
Tél. 02 99 14 13 91 / Fax 02 99 14 13 97 / Mél. R2suio@univ-rennes2.fr

ORTHOPHONISTE

PROFESSION

L'orthophoniste prévient et prend en charge, sur prescription médicale, les troubles de la communication écrite et orale. Il dépiste et traite tous les problèmes liés à la parole, à la voix et au langage. Il est amené, à ce titre à s'occuper des malentendants auxquels il apprend à lire et à parler sur les lèvres, d'enfants (82% de ses patients ont moins de 20 ans) souffrant de retards d'expression ou de troubles comme le bégaiement, ayant des difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, de l'écriture ou du langage mathématique. Il soigne également des adultes ayant des troubles de la voix (chanteurs, professeurs…) ou privés de leurs facultés d'expression ou de compréhension (surdité, accidents cérébraux).

Tout en intégrant la dimension psychologique, sociale, économique et culturelle des patients,il dresse un bilan, par observation clinique et à l'aide de tests et explorations de l'audition, qui aide à l'établissement d'un diagnostic médical. Il élabore ensuite un plan de rééducation adapté à la personne et réalise des séances d'orthophonie individuelles ou en groupe. Lors des séances, il utilise des exercices techniques et ludiques, adaptés à chaque patient. Les exercices portent sur la reconnaissance de sons, la prononciation, la lecture, l'écriture ou la respiration.

L'orthophoniste travaille en étroite relation avec le corps médical et notamment le médecin prescripteur pour la prescription du bilan et la prise en charge éventuelle. Avec l'équipe interprofessionnelle, il assure la coordination des soins et l'élaboration des prises en charge. Avec les psychologues libéraux, il propose une orientation thérapeutique et un suivi du patient.

Plus de 17 000 orthophonistes sont recensés en France, dont 95% de femmes. C'est une profession en constante évolution : l'orthophoniste doit se tenir au courant des progrès techniques effectués en ce domaine.

→ Aptitudes / Compétences

Pour travailler avec des publics en difficulté, l'orthophoniste doit posséder une personnalité dynamique, un excellent sens des relations humaines, un bon équilibre personnel et des qualités telles que la patience et le sens de l'écoute.

Les techniques de rééducation utilisées nécessitent des connaissances dans des disciplines variées : grammaire, orthographe, psychologie, logique mathématique, phonétique, dessin, musique… L'orthophoniste doit présenter une élocution et une orthographe parfaite.

L'orthophoniste doit :

- **Evaluer les capacités** et **diagnostiquer** un trouble ou une pathologie en réalisant puis en interprétant des tests et en analysant la plainte du patient âgé ; **évaluer les besoins d'investigations** complémentaires.
- **Elaborer les objectifs** de la rééducation et **choisir les techniques** les plus adaptées au trouble et à chaque situation.
- **Créer une relation de confiance** avec le patient et son entourage ; **être à l'écoute** et lui **apprendre** d'autres formes de communication non verbale, en vue d'une démarche d'autonomisation.

Un nouveau décret d'actes paru en mai 2002 élargit le domaine de compétence des orthophonistes dans la mesure où ils peuvent participer à l'organisation d'actions d'éducation sanitaire ou de dépistage et mener des actions de formation et de recherche. Il permet le développement du travail en réseau, l'échange d'informations et conforte le rôle et la place des orthophonistes dans la mise en œuvre du plan gouvernemental de lutte contre les troubles spécifiques du langage.

→ *Carrière*

Le taux de chômage chez les orthophonistes est de l'ordre de 1%. Les orthophonistes exercent, pour la plupart, en libéral (pour presque 80% d'entre eux). A ce titre, ils travaillent principalement en cabinet individuel, en cabinet de groupe (avec d'autres professionnels du paramédical) ou au domicile du patient. Les conditions d'exercice sont définies par une convention nationale. Les horaires sont souvent lourds et s'adaptent aux disponibilités des parents et des enfants. A savoir qu'en cabinet, il faut également assurer un certain nombre de tâches administratives et comptables.

Les autres sont salariés : ils exercent alors, soit dans le secteur public (services hospitaliers de pédiatrie, neurologie, ORL ou de rééducation fonctionnelle), soit dans le secteur privé dans des centres spécialisées (instituts médico-pédagogiques, instituts pour enfants handicapés…). Les horaires de travail sont plus réguliers.

L'orthophoniste peut aussi faire le choix d'une activité mixte : un temps partiel salarié dans un hôpital (ou une institution spécialisée) et une activité libérale en cabinet.

L'orthophoniste collabore avec de nombreux professionnels du secteur médical, paramédical ou social : médecin, ergothérapeute, orthoptiste, psychologue, éducateur spécialisé, assistante de service social, enseignants…

Le salaire d'un débutant oscille entre 1600 et 2200 euros brut par mois.

↳ *Carrière dans la fonction publique hospitalière*

Elle se déroule sur 3 corps.

Depuis le 1er janvier 2002, les orthophonistes hospitaliers bénéficient de perspectives de carrière élargies, à la suite de la création des corps de cadres de santé et de directeurs des soins.

Le corps des **orthophonistes** (catégorie B) comprend deux grades :
- orthophoniste de classe normale
- orthophoniste de classe supérieure

Le corps d'**orthophoniste cadre de santé** (catégorie A) comprend deux grades :
- orthophoniste cadre de santé
- orthophoniste cadre supérieur de santé

Le corps de **directeur des soins de la filière de rééducation** (catégorie A) comprend deux grades :
- directeur des soins de 2ème classe
- directeur des soins de 1ère classe

↳ *Evolution de Carrière dans la fonction publique hospitalière*

Après une expérience professionnelle de 4 ans, l'orthophoniste hospitalier peut préparer en 1 an, le **diplôme de cadre de santé**. Cette formation permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou de formateur auprès d'étudiants orthophonistes.

. Le **deuxième grade du corps des orthophonistes** (classe supérieure) est accessible au fonctionnaire de classe normale parvenu au 5ème échelon de son grade et comptant au moins 10 ans de services effectifs dans le corps. La promotion s'effectue dans la limite de 20 % de l'effectif total du corps, depuis le 1er janvier 2002, 25% à compter du 1er janvier 2003 et 30 % à compter du 1er janvier 2004. Toutefois, lorsque ce dernier pourcentage n'est pas applicable, une nomination au moins peut être prononcée.

. Le **grade d'orthophoniste cadre de santé** est accessible par concours sur titres interne ouvert aux orthophonistes titulaires du diplôme de cadre de santé comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans le corps.

. Le **grade d'orthophoniste cadre supérieur de santé** est accessible par concours professionnel organisé dans chaque établissement aux orthophonistes cadres de santé comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de cadre de santé.

. Le **corps de directeur des soins** est accessible par concours interne sur épreuves aux orthophonistes cadres et cadres supérieurs de santé remplissant certaines conditions (cf: fiche « directeurs de soins » sur le site http://www.metiers.santesolidarites.gouv.fr).

Les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie, Slovaquie) ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) ou de la Confédération suisse, titulaires d'un titre permettant d'exercer dans l'un de ces pays, peuvent obtenir une autorisation d'exercice du Ministre chargé de la Santé.

↳ *Rémunération (brute) dans la fonction publique hospitalière*

Orthophoniste de classe normale :
- Début de carrière : 1411 €
- Fin de carrière : 2178 €

Orthophoniste de classe supérieure :
- Début de carrière : 1868 €
- Fin de carrière : 2414 €

Orthophoniste cadre de santé :
- Début de carrière 1799 €
- Fin de carrière : 2824 €

Orthophoniste cadre supérieur de santé :
- Début de carrière : 2507 €
- Fin de carrière : 3031 €

ETUDES PREPARANT AU DIPLOME

L'orthophoniste est titulaire d'un **Certificat de capacité** délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur qui sanctionne une formation de **trois années d'études** post-secondaires, **étalée dans les faits sur quatre ans**, compte tenu des conditions de présentation du mémoire de fin d'études. Le Certificat se prépare dans des centres de formation dépendant des Unités de formation et de recherche de médecine (UFR). On compte aujourd'hui 15 établissements de formation. Ce diplôme n'est reconnu qu'au niveau bac+2.

→ *ACCES*

La formation est ouverte :

. aux titulaires du **baccalauréat** (bac L en priorité, mais aussi bac S et ES) ou d'un titre admis en équivalence, ou d'une attestation de succès à un examen spécial d'entrée à l'Université, ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires ;

. aux candidats ayant satisfait à un **examen préalable** consistant en une évaluation qualitative et quantitative des aptitudes sensorielles, motrices et psychiques (examen médical), ainsi qu'une évaluation des structures de la communication écrite et orale.

Attention : la sélection est extrêmement sévère ! Pour éviter la saturation du marché et garantir des débouchés aux jeunes diplômés, le nombre d'étudiants admis en orthophonie est limité (numerus clausus). En 2007-2008, le nombre de places offertes fixé par l'Etat était de 736. Le numerus clausus de la rentrée 2009 est de 770.

→ *LE CONCOURS D'ENTREE*

Suivant les écoles, les concours peuvent être très différents : nombre, forme, durée, coefficients.

A l'écrit : dictée, épreuve de QCM portant sur les facultés d'abstraction, résumé de texte, rédaction d'un texte de synthèse.

A l'oral d'admission : entretien portant sur la motivation et la connaissance de la profession, la psychomotricité, la maîtrise de la langue orale. Evaluation des aptitudes sensorielles, motrices et psychiques.

La plupart des candidats suivent une formation préparatoire avant de se présenter, notamment dans le cadre de licences de sciences du langage.

→ *LA FORMATION*

Elle comprend au minimum 2840 heures dont 1640 heures d'**enseignement théorique** et 1200 heures d'**enseignement clinique**.

. L'**enseignement théorique** comprend différents modules. Certains sont liés à l'exercice de la profession, comme l'étude des troubles traités et les principes et techniques de rééducation. D'autres sont plus généraux : science du langage, psychiatrie, psychologie, gérontologie, déontologie, organisation du système scolaire... Ces modules donnent lieu à validation, soit de manière continue, soit par des examens terminaux, soit par ces deux modes combinés.

. La **formation pratique** se déroule sous forme de stages cliniques, dans les centres d'hospitalisation, dispensaires, centres de rééducation scolaires et spécialisés, crèches et écoles, ou auprès d'orthophoniste libéral.

Pour obtenir le diplôme, les étudiants doivent réussir les examens et présenter un **mémoire individuel ou collectif**, au plus tard à la fin de l'année universitaire suivant la dernière année d'étude du candidat.

Des **dispenses partielles de scolarité, de stages et d'épreuves peuvent être accordées** au titre de la validation des études et des expériences professionnelles, en particulier aux détenteurs de différents diplômes d'enseignement aux enfants déficients auditifs ou dyslexiques.

→ *POURSUIVRE UNE FORMATION APRES LE CERTIFICAT*

Le certificat d'aptitude d'orthophoniste permet l'accès direct en **licence de Sciences de l'éducation, de Sciences sanitaires et sociales ou de Sciences du langage**. D'autre part, il existe des **Diplômes Universitaires** qui permettent aux titulaires du Certificat de capacité de compléter leur formation initiale.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Fédération nationale des orthophonistes
145 boulevard Magenta – 75010 PARIS
Tel : 01 40 35 63 75
http://www.orthophonistes.fr

Fédération des orthophonistes de France
206 rue Caponière - BP 6157 - 14065 CAEN cedex 4
Tél. : 02 31 86 27 33
http://www.fof.asso.fr

CONCOURS D'ENTREE DANS LES ECOLES D'ORTHOPHONIE POUR L'ANNEE 2010

Ecole d'orthophonie de Nantes

. Frais d'inscription 80 €

. Frais annuels de Scolarité 499 € en 2009-2010
. Sécurité sociale étudiante 198 € en 2009-2010

Ecole d'orthophonie de Caen

. Frais d'inscription 80 €

. Frais annuels de Scolarité 499 € en 2009-2010
. Sécurité sociale étudiante 198 € en 2009-2010

↳ **Demandes d'inscription :**

Centres de formation	Inscriptions	Concours d'entrée	Frais de sélection	Places offertes en 2010
Besançon	Du 22 octobre au 10 novembre 2009 Par Internet : **www.univ-fcomte.fr**	Le 29 avril 2010	80 €	25
Bordeaux 2	Du 15 novembre 2009 au 15 janvier 2010 Par Internet **www.u-bordeaux2.fr**	Le 11 mars 2010	70 €	30
Caen	A partir de janvier Par Internet **www.unicaen.fr/medecine**	1er avril 2010	80 €	20
Lille 2	Du 1er juin au 15 juillet 2010 Par Internet **http://orthophonie.univ-lille2.fr**	2 septembre 2010	80 €	120
Lyon 1	Du 4 au 18 février 2010 Par Internet **http://istr.univ-lyon1.fr**	Le 8 avril 2010	80 €	37
Marseille	Renseignement début décembre 2009 **www.timone.univ-mrs.fr/medecine**	Non connu à ce jour	80 €	38
Montpellier 1	Du 1er au 30 novembre 2009 Par mél **med-paramedical@univ-montp1.fr**	Le 11 mars 2010	80 €	35
Nancy 1	Mai /juin jusqu'au 14/07/2010 **www.orthophonie.medecine.uhp-nancy.fr**	Vers le 8 septembre 2010	80 €	40
Nantes	Du 1er octobre 2009 au 23 janvier 2010 **www.medecine.univ-nantes.fr**	Le 11 mars 2010	80 €	41
Nice	Jusqu'au 6 janvier 2010 (date limite de dépôt du dossier) **http://medecine.unice.fr**	Le 11 mars 2010	80 €	32
Paris VI	Pas encore définies Par Internet **www.chups.jussieur.fr**	17 mai 2010	80 €	130 pour 3000 demandes
Poitiers	A partir de mi-janvier 2010 Par Internet **http://medphar.univ-poitiers.fr**	Le 2 avril 2010	80 €	25
Strasbourg 1	Pas encore définies (date limite de dépôt) Par Internet **www-ulpmed.u-strasbg.fr**	Le 12 avril 2010	80 €	35
Toulouse 3	Mis en ligne début décembre www.medecine.ups-tlse.fr	9 mars 2010	80 €	36
Tours	Retrait du dossier à partir de décembre 2009 **http://orthophonie.med.univ-tours.fr**	11 mars 2010	80 €	39

NATURE DES EPREUVES DE SELECTION

⇨ ADMISSIBILITE

Les épreuves d'admissibilité sont des épreuves écrites. Elles varient d'un établissement à l'autre. En règle générale, il y a trois types d'épreuves :

. ***Raisonnement – Culture générale :***	QCM de culture générale (incluant parfois des questions de biologie) QCM de logique et raisonnement Mathématiques et logique
. ***Orthographe :***	Repérage visuel d'erreurs orthographiques Texte à corriger Dictée
. ***Maîtrise de la langue française :***	Epreuves visant à évaluer la maîtrise et les connaissances lexicales et morpho-syntaxiques (vocabulaire,conjugaison…) Résumé et discussion à partir d'un texte QCM de grammaire Contraction de texte Synthèse de documents

⇨ ADMISSION

Il peut s'agir d'épreuves écrites et/ou orales :

. ***Une épreuve écrite :***	Composition française Explication d'un texte scientifique Dissertation
. ***Une épreuve orale :***	Un entretien du candidat seul avec un jury comprenant un orthophoniste et un médecin phoniatre Un entretien individuel du candidat avec un médecin psychiatre Un entretien de groupe avec le médecin psychiatre Examen médical ORL Examen orthophonique Examen psychologique Entretien de motivation et de connaissance de la profession Psychomotricité (dessin, reproduction du rythme expression corporelle)

<u>ATTENTION</u> :

Lorsque l'établissement ne propose pas d'examens médicaux à l'admission, le candidat doit se présenter muni :

. d'un certificat médical ORL daté de moins d'un an
. d'un audiogramme

Tout trouble de l'articulation, même mineur, une altération de la voix, ou un dysfonctionnement des organes phono-articulatoires entraîne l'élimination du candidat.

BIBLIOGRAPHIE UTILE POUR SE PREPARER AU CONCOURS

(source : http://www.orthomalin.com)

Le concours :

- Prépa orthophoniste, de Bruno Riondet, Claude Bonneval – Collection Concours – Editions LAMARRE.
- Le concours d'entrée en école d'orthophonie, mode d'emploi de Harlay, Filet – Editions ELLIPSES.
- Oral orthophoniste Tome 2, de Emilie TERRIBILE, Adonis éditions

Pour l'orthographe :

- Championnats d'orthographe de Michèle Sommant (2003) – LAROUSSE.
- Ecrire sans faute : Dictées commentées des championnats d'orthographe (2005) – DE BOEK-DUCULOT.
- Bescherelle : La Conjugaison pour tous, de Bescherelle (2006) – HATIER.
- Le Bon Usage (13 ème édition), de Grevisse – DE BOEK-DUCULOT.
- Grammaire progressive du français, niveau avancé : Cahier de 400 exercices, de Michèle Boulares, Jean-Louis Frérot - CLE INTERNATIONAL.
- Grammaire méthodique du français, de Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, Quadrige – PUF.
- Bled orthographe, de Édouard Bled, Odette Bled – HACHETTE EDUCATION.
- Grammaire du français classique et moderne, RL Wagner et J Pinchon – HACHETTE SUPERIEUR.

Pour le vocabulaire :

- Le petit Larousse : une lettre par jour !
- Bled : orthographe, grammaire, conjugaison, de Édouard Bled – HACHETTE.
- 1000 mots pour réussir : Français, seconde - terminale de Claude Lebrun, Quennehen Christian – BELIN.

Pour l'analyse grammaticale :

- L'Analyse grammaticale et logique par l'exemple. Exercices avec corrigés
- Réussir l'analyse grammaticale et la version de Claude Demanuelli

Pour apprendre à résumer un texte :

- Synthèse : mode d'emploi, de Michelle Fayet – DUNOD.
- La Synthèse de documents, de Armogathe – DUNOD.
- La Synthèse de documents : Mode d'emploi, de Lefouin – ELLIPSES.

Pour les tests psychotechniques et la culture générale :

- La culture générale de A à Z, de C. Roux-Lanier – HATIER.
- Petites leçons de culture générale, 6e édition, de Eric Cobast – Collection Major – PUF.
- Le grand livre des QCM de culture générale, tome 1 de Catherina Catsaros – L'ETUDIANT – Edition 2006.
- Le grand livre des QCM de culture générale, tome 2 de Catherina Catsaros - L'ETUDIANT – Edition 2006.
- Les mythes : une culture générale pour les examens et concours, de Claudia de Oliviera-Gomes – Jeunes Edition – STUDYRAMA.
- 500 tests psychotechniques de logique et d'intelligence, de Philip Carter – L'EXPRESS EMPLOI.
- Les Tests psychotechniques, de Horst H. Siewert, Renate Siewert – EDITIONS D'ORGANISATION.
- S'entraîner aux tests psychotechniques : Aptitude verbale, vocabulaire, orthographe et grammaire, logique verbale, exercices d'entraînement de Michèle Eckenschwiller – FOUCHER.
- Entraînez-vous aux nouveaux tests psychotechniques, de Chantal de Séréville – LE LIVRE DE POCHE.

Pour l'épreuve orale : connaître le métier d'orthophoniste :

- L'Orthophonie en France, de Jean-Marc Kremer, Emmanuelle Lederle - Que sais-je ? – PUF.

ETABLISSEMENTS DE FORMATION

ALSACE

. Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine
4, rue Kirchleger
67 085 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.90.24.35.03
http://www-ulp.u-strasbg.fr

AQUITAINE

. Université Victor Ségalen Bordeaux 2
UFR de médecine I Paul Broca
146, rue Léo Saignat
33 076 BORDEAUX Cedex
Tél. 05.57.57.11.51
http://www.u-bordeaux2.fr

BASSE NORMANDIE

. Ecole d'orthophonie
UFR de médecine de l'Université de Caen
CHU - Avenue de la côte de Nacre
14 032 CAEN Cedex
Tél. 02.31.06..81.14
http://www.unicaen.fr/medecine

CENTRE

. Service d'orthophonie
Faculté de médecine de Tours
10, boulevard Tonnellé
37 032 TOURS Cedex
Tél. 02.47.36.60.04 ou 02.47.36.61.23
http://www.univ-tours.fr/sante/orthophonie.pdf

FRANCHE-COMTE

. Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine et pharmacie
19, rue Ambroise Paré
25 041 BESANÇON Cedex 3
Tél. 03.81.66.55.71
http://www.univ-fcomte.fr

ILE-DE-FRANCE

. Hôpital de la Salpêtrière
DUEFO - Pavillon de l'enfance et de l'adolescence
91, boulevard de l'Hôpital
75 634 PARIS CEDEX 13
Tél. 01.45.86.20.38
http://www.chups.jussieu.fr
http://www.chups.jussieu.fr/programmes/orthophonie/orthophonie.html

LANGUEDOC-ROUSSILLON

. Faculté de médecine
Secrétariat des études paramédicales
2, rue Ecole de médecine – CS 59001
34 060 MONTPELLIER cedex 2
Tél. 04.67.60.10.50 ou 10.39
http://www.med.univ-montp1.fr

LORRAINE

. Université Nancy 1 - Faculté de médecine
Ecole d'Orthophonie
9 avenue de la forêt de Hayes - BP 184
54 505 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX
Tél. 03.83.68.31.75 ou 03.83.68.30.53
http://www.orthophonie.medecine.uhp-nancy.fr

MIDI-PYRENEES

. Université Paul Sabatier Toulouse III
Faculté de médecine Toulouse-Rangueil
Techniques de réadaptation
133, route de Narbonne
31 062 TOULOUSE Cedex
Tél. 05.62.88.90.42
http://www.ups-tlse.fr

NORD

. Institut d'orthophonie Gabriel Decroix Lille 2
Faculté de médecine « Henri Warembourg » - Pôle formation
59 045 LILLE Cedex
Tél. 03.20.62.76.18
http://www.univ-lille2.fr/orthophonie

PAYS-DE-LA-LOIRE

. Ecole d'orthophonie
UER de médecine et des techniques médicales
Préparation au Certificat de capacité d'orthophonie
1, rue Gaston Veil – BP 53 5085
44 035 NANTES Cedex 1
Tél. 02.40.41.28.50
http://www.medecine.univ-nantes.fr

POITOU-CHARENTES

. Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine et de pharmacie
34, rue du Jardin des Plantes - BP 199
86 005 POITIERS Cedex
Tél. 05.49.45.43.43
http://medphar.univ-poitiers.fr

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

. Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine – Université de Nice
28, avenue de Vallombrose
06 107 NICE Cedex 2
Tél. 04.93.37.76.05
http://portail.unice.fr

. Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine
27, boulevard Jean Moulin
13 385 MARSEILLE Cedex 05
Tél. 04.91.32.43.21
http://www.timone.univ-mrs.fr/medecine

RHONE-ALPES

. Institut des Sciences et Techniques de réadaptation
Secrétariat d'orthophonie - Université Claude Bernard Lyon 1
8, avenue Rockefeller
69 373 LYON Cedex 8
Tél. 04.78.77.75.38
http://istr.univ-lyon1.fr

ORTHOPHONISTE

Sources d'information utiles

Documents et sites Internet que vous pouvez consulter au Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'Université de Rennes 2 :

SUIO-IP. - Espace Information

Bâtiment « Présidence » - 2ème étage – Tél. 02 99 14 13 91

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé tous les mardis et vendredis matin)

DOSSIERS DOCUMENTAIRES

. ***« Orthophonie : Profession et Formations (de Besançon à Marseille) »*** - Classeur n° 1 – Secteur 5.

. ***« Orthophonie : Formations (de Montpellier à Tours) »*** - Classeur n° 2 – Secteur 5.

PERIODIQUES

. « ***Les métiers du paramédical »*** - Parcours ONISEP – Avril 2008 – 117 pages.

. ***« Travailler auprès des enfants »*** - Parcours ONISEP – Mars 2007– 115 pages.

OUVRAGES

. ***« Paramédical : des métiers au cœur de l'humain »*** - L'Etudiant – 2009 – 238 pages.

. ***« Le métier d'orthophoniste : langage, genre et profession »*** - Ed. ENSP – 2008 – 303 pages.

FICHES METIERS

. ***« Orthophoniste »*** - Actuel CIDJ - n° 2.7523 – Décembre 2008 - 7 pages.

. ***« Orthophoniste : formation en Bretagne »*** - Actuel CIJB - n° 2.7523 – Juillet 2009 - 2 pages.

. ***« Orthophoniste »*** - Les fiches métiers de l'ONISEP : Médical-Paramédical – n° 16 - 2007 – pp. 33-34.

. ***« Orthophoniste »*** - n° 24 314 - in *Dictionnaire des emplois / métiers tertiaires* – ROME ANPE – La Documentation française – 1999 - 1 page.

. ***« Cadres des services paramédicaux »*** - n° 24 131 – in *Dictionnaire des emplois / métiers tertiaires* – ROME ANPE – La Documentation française – 1999 - 1 page.

. ***« Orthophoniste »*** - Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière – Ministère de la santé - 2004 – pp. 92-93.

. ***« Cadre d'emplois des rééducateurs territoriaux (catégorie B) »*** - Répertoire des carrières territoriales – Vol. 3 – Septembre 2008 et avril 2009 – pp. 119-137.

. ***« Cadres territoriaux de santé : infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques (catégorie A) »*** - Répertoire des carrières territoriales – Vol. 3 – Septembre 2008 et avril 2009 – pp. 69-81.

SELECTION DE SITES INTERNET

. **http://www.orthophonistes.fr** : site de la Fédération Nationale des orthophonistes
. **http://www.orthophonie.fr** : portail d'informations sur l'orthophonie
. **http://www.metiers.santesolidarites.gouv.fr** : portail des métiers de la santé et du social
. **http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr** : site du Ministère de la santé et des sports
. **http://www.orthomalin.com** : portail pratique de l'orthophonie
. **http://mot-a-mot.com** : Librairie spécialisée dans la fourniture de documentations, d'ouvrages didactiques, de matériels de rééducation pour l'**orthophonie**.